



## La news.eco : l'info utile pour les acteurs économiques de la Commune

N°6 - Janvier 2022

### **Bienvenue en 2022 !**

Mesdames, Messieurs les acteurs économiques de Tullins,

Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, avec beaucoup de réussite dans tous vos projets tant sur le plan personnel que professionnel.

Malgré une année 2021 encore impactée par la crise sanitaire, plusieurs commerces ou entreprises ont choisi de s'installer sur la commune.

Une année où nous n'avons eu de cesse que d'être à vos côtés, je pense principalement aux « petit dej éco » qui rencontrent un véritable succès, symbole de ce lien fort que nous souhaitons développer entre nous.

Les actions entreprises en 2021 seront pérennisées et de nouveaux projets verront le jour, toujours en lien avec vos besoins.

Pour 2022, nous ne lâcherons rien, nous poursuivrons nos efforts pour vous accompagner dans le développement de vos activités et ainsi redynamiser notre belle ville.

### **Gérald CANTOURNET**

Maire de Tullins

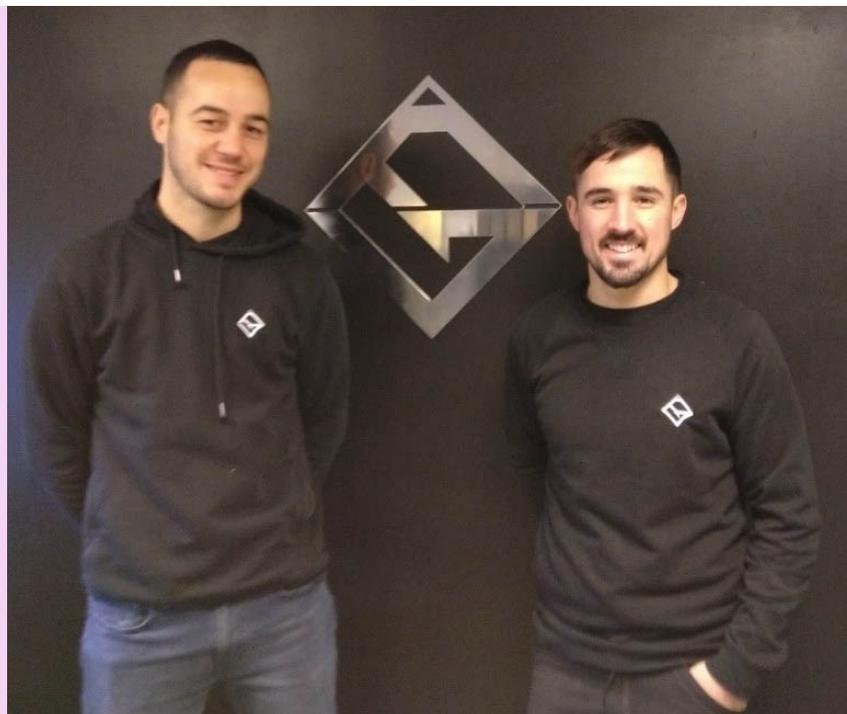
Vice-Président au Pays Voironnais

en charge de l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion

Président de la Maison de l'Emploi du Pays Voironnais et Sud-Grésivaudan

Elu référent "Territoires d'Industrie"

## Portrait d'entrepreneur



### **SAS FALESE - 740 avenue du Peuras**

Simon Falque et Romain Genovese sont deux jeunes entrepreneurs de 29 ans installés à Tullins dans les Ateliers Relais du Peuras depuis avril 2021.

Forts de leur première expérience acquise en chaudronnerie de précision dans l'entreprise RAVANAT pendant une dizaine d'années, ces deux amis se sont lancés dans le grand bain de l'entrepreneuriat lorsque l'entreprise s'est déplacée à Centr'Alp.

Simon est titulaire d'un DUT Génie Mécanique et Productique et d'une licence pro Conception, quant à Romain, il a un bac Pro spécialité chaudronnerie obtenu en alternance.

Pour ces natifs de Vinay, c'est en cherchant un local pour leur entreprise qu'ils ont trouvé à Tullins les conditions de réaliser leur projet.

La CAPV (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), grâce aux Ateliers Relais a pu leur proposer un bâtiment de 248 m<sup>2</sup> qui correspondait à leurs attentes.

Ils y seront accueillis pendant 36 mois.

Ils ont également bénéficié du suivi d'IPV (Initiative Pays Voironnais) et ont ainsi pu bénéficier d'un prêt de 15 000 € à taux zéro pour démarrer leur activité.

Leur spécialité c'est la métallerie (voir photo).

Ils travaillent principalement grâce au bouche à oreille et à 99% pour des particuliers et quelques architectes.

Ce sont de vrais artisans, ils réalisent des escaliers sur mesure, de l'ameublement (mélange de métal et de bois), des verrières ... Ils assurent la prestation de A à Z, de la conception à l'installation en passant bien entendu par la réalisation.

Leur souhait pour 2022, c'est de continuer à avoir de jolis projets élargir leur clientèle et se lancer dans de nouveaux challenges (du point de vue esthétique et technique).

A long terme, ils souhaitent être propriétaires de leur propre bâtiment et embaucher des collaborateurs pour pérenniser leur activité.

**Zoom sur les Ateliers Relais du Peuras à Tullins :** c'est une offre immobilière spécifique pour permettre aux jeunes entreprises (- de 5 ans) de débiter leur activité dans de bonnes conditions. Les ateliers relais sont destinés en priorité aux entreprises artisanales et de petite production. Ce sont 5 ateliers d'environ 173 m<sup>2</sup> et 248 m<sup>2</sup>, un bail précaire de 36 mois est proposé.



## Retour sur le marché de Noël le 18 décembre

Un marché de Noël s'est tenu le samedi 18 décembre, en parallèle du marché traditionnel. Plus de 20 créateurs-artisans étaient présents dans la rue Général de Gaulle. La journée a été jalonnée d'animations : la fanfare « Pink it black » a enchanté le marché, la Christmas Carols a chanté Noël, les membres d'Actif ont proposé du chocolat chaud et des sablés, un circuit de voitures était installé place Valois pour amuser petits et grands. La commune avait choisi pour animer ce marché un atelier floral dirigé par Claire Yvars de Sweet Verveine. Une soixantaine d'enfants ont ainsi pu créer des balançoires pour oiseaux. Isabelle Cusac, sophrologue, a quant à elle proposé aux enfants un atelier travaux manuels sur le thème de Noël, à l'Espace Shine, avenue Bérégovoy. Les Miss Excellence ont également participé en défilant. Une belle journée pour préparer les fêtes de fin d'année.

Le marché de Noël 2022 est déjà en cours de réflexion. Il devrait se tenir le **samedi 17 décembre**, avec des modifications importantes afin de le rendre plus convivial et attractif.

## Du nouveau dans la collecte des poubelles pro dans le centre de Tullins

Prochainement, le Pays Voironnais, en concertation avec la Commune, ne collectera plus les poubelles pro dans le centre bourg de Tullins.

Les raisons en sont les suivantes :

- difficulté de collecte dans certaines rues étroites du centre-ville
- encombrement des trottoirs par de trop nombreuses poubelles.

Un local spécial sera réservé aux commerçants derrière le bureau de poste de Tullins (ouverture par badge qui sera fourni par la Mairie en temps utile). Ils pourront y déposer leurs poubelles professionnelles à tout moment. Le Pays Voironnais assurera la collecte hebdomadaire de ces poubelles sur ce lieu unique.

C'est un premier pas pour retrouver un peu de place sur nos espaces publics. A suivre...

## Connaissez-vous les acti'V ?

Il s'agit d'un regroupement d'entrepreneurs, de dirigeants d'entreprises et de professionnels libéraux du secteur Tullins-Vinay et alentours. Ce réseau professionnel est destiné à la coopération, l'entraide et la recommandation. La prochaine réunion des actifs aura lieu **le jeudi 27 janvier à 18h30 !** Pour vous inscrire et obtenir des infos : <https://lesactiv.fr/>

## Accueil des nouveaux arrivants de la Commune

Vous êtes commerçant ou artisan et vous souhaitez vous faire connaître des

nouveaux arrivants de la Commune. Pourquoi ne pas leur proposer un bon de réduction pour une première visite en magasin, ou encore un échantillon gratuit de vos produits ? L'accueil des nouveaux arrivants, initialement prévu le 8 janvier a dû être reporté à une date ultérieure. Il n'est donc pas trop tard pour nous faire parvenir vos propositions.

Contact : [conomie@ville-tullins.fr](mailto:conomie@ville-tullins.fr)

## Paysvoironnais.shop

Soutenir le commerce de proximité tout en facilitant le quotidien des usagers sur le territoire, tel est l'objectif de la plateforme e-commerce Paysvoironnais.shop. Cette Marketplace vient de fêter son 1er anniversaire. Une grande campagne de sensibilisation a été lancée par le Pays Voironnais pour la replacer au centre du dispositif d'aide aux commerçants.

### Côté commerçant, la Marketplace permet de :

- générer du flux en magasin
- gagner une nouvelle clientèle grâce à une nouvelle visibilité
- développer son activité/CA en magasin
- mieux informer la clientèle de son offre
- augmenter sa zone de chalandise

### Côté client, les avantages :

- avoir accès à son commerçant 24h/24h 7j/7
- service click & collect pour récupérer sa commande à la sortie du travail ou le weekend.
- se faire surprendre par la richesse de l'offre locale
- découvrir de nouvelles adresses shopping

Vous n'êtes pas encore sur Paysvoironnais.shop ? Il n'est pas trop tard.

Contactez la plateforme de e-commerce [www.paysvoironnais.shop](http://www.paysvoironnais.shop)

## Reconduction en 2022 de l'aide pour l'achat de véhicules

La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, grâce à des financements de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Ademe, propose des aides pour l'achat de véhicules à faibles émissions (fonctionnant à l'énergie électrique, au gaz naturel véhicules (GNV), au gaz, de pétrole liquéfié (GPL) ou à l'hydrogène).

Le règlement complet de l'aide est téléchargeable sur le site de la commune, [ICI](#)

## Enseignes et pré-enseignes

La direction départementale des territoires (Préfecture) lance actuellement une campagne de sensibilisation auprès des entreprises au sujet de la réglementation relative à l'affichage publicitaire.

Elle est régie par le code de l'environnement (CE), dans ses articles L.581-1 à L.581-45 et R.581-1 à R.581-88. Cette réglementation s'inscrit dans un objectif de protection du cadre de vie et s'attache à concilier la liberté d'affichage avec la protection de l'environnement et du paysage. Elle fixe les règles applicables à la publicité, aux enseignes et pré enseignes visibles de toute voie ouverte à la circulation publique : voies publiques ou privées librement empruntées, à titre gratuit ou non, par toute personne circulant à pied ou par un moyen de transport individuel ou collectif.

Cette réglementation est souvent méconnue.

Pour en savoir plus [ICI](#)

## Problèmes de recrutement

Plusieurs entreprises de Tullins nous ayant fait part récemment de problèmes récurrents de recrutement, le service économie a organisé, le 23 novembre, une réunion entre les acteurs économiques concernés.

Etaient notamment présents : les transports PERRAUD, BALLON PUB, DUPUIS Emballages, SMOC, PASSIFLORE, ACE Intérim. Cette réunion a permis d'évoquer des pistes de mutualisation et de prendre connaissance de l'offre de service de la Maison de l'emploi qui était présente. L'occasion également pour les participants de se rencontrer et d'échanger autour d'une thématique commune.

## Dispositif "1 jeune, 1 solution "

Avec le plan "1 jeune, 1 solution", le Gouvernement accompagne et soutient les entreprises par des primes exceptionnelles à l'embauche des jeunes.

- Aide à l'embauche d'un jeune en Contrat Initiative Emploi Jeunes (CIE Jeunes) dans le secteur marchand
- Aide à l'embauche d'un jeune en Parcours Emploi Compétences (PEC Jeunes) dans le secteur non marchand
- Prime de 5000 ou de 8000 euros pour le recrutement d'un jeune en contrat d'apprentissage
- Aide à la mobilisation des employeurs pour l'embauche des travailleurs handicapés (AMEETH)
- Etc...

Pour en savoir plus, [ICI](#)

## Projet 1001 gares : c'est parti pour Tullins

Le local de la gare est vacant depuis plusieurs années. Dans le cadre de son dispositif 1001 gares, la SNCF vient de publier son appel à candidatures pour cette gare. Vous êtes entrepreneur et ce local vous intéresse pour y développer une activité économique ? Connectez-vous à <https://www.1001gares.fr/isere-38/gare-de-tullins-fures-275.html> pour retirer le dossier de candidature, et déposez votre candidature avant le 25 février midi. Nous nous tenons par ailleurs à votre disposition pour vous rencontrer si vous souhaitez nous exposer votre projet en amont.



### Gare de Tullins-Fures 38210 Tullins : 1001 Gares

Au sein de la gare de Tullins-Fures, 300 m<sup>2</sup> sont proposés à la location (118 m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée et 182 m<sup>2</sup> à l'étage). Mais il est possible de se limiter au RDC.

[www.1001gares.fr](http://www.1001gares.fr)

## Rencontres économiques mensuelles

Depuis le mois d'octobre, des petits déjeuners économiques se sont tenus le 1er jeudi de chaque mois au P'tit Wagon (café de la gare).

Cette formule permet aux entrepreneurs (commerçants, artisans, prestataires de service, industriels) de se rencontrer de façon conviviale en présence du Maire et de son adjointe à l'économie.

Devant le succès rencontré, il a été décidé de pérenniser ces rencontres en 2022. Néanmoins, nous avons été contraints, en raison des conditions sanitaires, d'annuler le rendez-vous du jeudi 6 janvier.

Nous avons cependant bon espoir de maintenir la rencontre du **jeudi 3 février** qui devrait se tenir comme précédemment au P'tit Wagon.

Par contre, à partir du mois de mars, les rencontres se produiront dans différents lieux de la commune et alterneront entre soir et matin de façon à permettre à tous de participer en fonction des contraintes professionnelles de chacun. Des entreprises locales ont d'ores et déjà accepté d'accueillir ces rencontres dans leurs locaux ; l'occasion de mieux connaître le tissu économique local.

Alors, à très vite !

## Aides aux entreprises en raison de la crise sanitaire

**Prolongation du PGE** : Le dispositif du prêt garanti par l'État (PGE) qui devait prendre fin le 31 décembre est prolongé pour 6 mois supplémentaires. Les entreprises pourront souscrire un PGE jusqu'au 30 juin 2022.

**Aide "Coûts fixes Rebond"** : cette aide est une variante de l'aide « coûts fixes » qui existe depuis début 2021. Elle a pour objet de compenser partiellement (70% ou 90% selon les cas) les pertes brutes d'exploitation enregistrées du 1er janvier au 31 octobre 2021 par les entreprises qui ont été fermées pendant au moins un mois au cours de cette période ou qui relèvent d'un secteur particulièrement affecté par la crise sanitaire. L'une des autres conditions à remplir étant d'avoir subi une perte de chiffre d'affaires d'au moins 50% sur cette période.

Pour aller plus loin sur ces aides et les autres aides existantes en faveur des entreprises : <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/les-mesures>

Pour vous accompagner, n'hésitez pas à contacter le service économie du Pays Voironnais 04.76.27.94.30

## A Tullins, ça bouge

- **L'Is'Hair coiffure** : Mme PEREIRA a repris le fonds de commerce de Pat'Coiff dans la rue Général de Gaulle. Actuellement en travaux, le commerce ouvrira tout début février.
- **L'association AEP** a récupéré le stock de déguisements du Secours Catholique. Ils seront dorénavant proposés à la location dans l'ancien local « Ile de Beauté » situé en face de l'église.
- **L'Agence Automobile Deutsch-Motors** s'est récemment installée dans la zone du Peuras. Spécialité : mécanique automobile sur marques allemandes.
- **Le restaurant Le Colisée**, a transféré son activité avenue de la Gare, le 19 janvier (dans le local anciennement "La Bohème")
- Après plusieurs mois de fermeture, **MDV Informatique** a rouvert ses portes 1 Bd Michel Perret.
- Ouverture d'une agence **Happy Assur** au 5 rue Victor Hugo
- La boutique d'optique "**Au Ptit bonheur des Yeux**" à Fures a trouvé un repreneur en la personne de M. Yann Thomas, déjà présent sur place.

## Besoin d'échanger avec nous ?

### Service économie :

04 76 07 40 03

[conomie@ville-tullins.fr](mailto:conomie@ville-tullins.fr)

Nous vous recontacterons dans les meilleurs délais.

Si vous avez des suggestions ou des idées pour améliorer cette Newsletter, n'hésitez pas à nous en faire part.

## Site web de la commune : une page dédiée à nos acteurs économiques.

Retrouvez les précédents numéros de

La news.eco [ICI](#)

## Agenda

- Petit déjeuner économique **le jeudi 3 février** à partir de 8h00 et jusqu'à 9h30 bar le P'tit Wagon (en face de la gare), si les conditions sanitaires le permettent
- Cocktail économique **le jeudi 3 mars** à partir de 18h30 et jusqu'à 20h au Groupe Perraud (Zone du Peuras)
- Petit déjeuner économique **le jeudi 7 avril** à partir de 8h00 et jusqu'à 9h30 à la manufacture des Tilleuls (91 bd Michel Perret, ancien site ABK)

Mairie de Tullins  
Service Economie  
Clos des Chartreux  
38210 Tullins  
04 76 07 40 03  
[conomie@ville-tullins.fr](mailto:conomie@ville-tullins.fr)



Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'opposition, d'un droit d'accès et de rectification sur les informations vous concernant que vous pouvez exercer en contactant :

[contact@ville-tullins.fr](mailto:contact@ville-tullins.fr)

[Se désinscrire](#)

